HAL
open science

La percée des femmes aux élections législatives de 1997

Janine Mossuz-Lavau

To cite this version:

Janine Mossuz-Lavau. La percée des femmes aux élections législatives de 1997. Revue Française de Science Politique, 1997, 47 (3-4), pp.454-461. 10.3406/rfsp.1997.395189 . hal-01010361

HAL Id: hal-01010361

https://sciencespo.hal.science/hal-01010361v1

Submitted on 11 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA PERCÉE DES FEMMES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1997

JANINE MOSSUZ-LAVAU

Au terme des élections législatives de 1997, la France compte désormais 10,9 % de femmes parmi ses députés[1]. C'est un record absolu en France où les élues n'ont jamais atteint le chiffre de 7 % (elles étaient 5,6 % en octobre 1945 ; 6,8 % en novembre 1946), elles sont même descendues au début de la Cinquième République à moins de 2 % pour atteindre à nouveau, très lentement, 6 % en 1993 (tableau 1). Mais si le chiffre du 1er juin 1997 marque un incontestable progrès par rapport à la situation précédente, il ne doit pas cacher un autre fait qui en modère la portée : la France demeure à l'avant-dernier rang des assemblées élues de l'Union européenne, juste avant la Grèce (qui dépasse de peu les 6 %), en ce qui concerne la représentation des femmes, loin de la Suède qui en compte 40,4 % dans son Parlement, des autres pays du Nord qui en ont un tiers ou encore de l'Allemagne. Même l'Espagne (avec 24,6 %) et l'Italie (11,1 %), figurant comme la France parmi les pays catholiques et méditerranéens, ont plus de représentantes. Quant au Royaume-Uni, il est passé depuis les élections de 1997 de 9 % à 18,4 % d'élues à la Chambre des Communes.

Toutefois, la relative percée des Françaises dans le nouvel hémicycle ne doit pas être négligée dans la mesure où elle s'inscrit dans un contexte qui peut laisser penser qu'on n'en restera peut-être pas à ce modeste stade. En effet, depuis quelques années, une nouvelle question a été inscrite sur l'agenda politique : celle de la parité hommes/femmes dans les assemblées élues. Rappelons qu'en France, l'idée a été lancée en 1992 par la publication du livre de Françoise Gaspard, Claude Servan-Schreiber et Anne Le Gall, *Au pouvoir citoyennes : liberté, égalité, parité*, aux éditions du Seuil. Des associations se sont créées pour défendre cette idée de parité. D'autres qui existaient depuis longtemps s'en sont alors saisies et la parité est devenue la grande revendication des féministes des années quatre-vingt-dix. Manifestes, pétitions, actions se sont succédé et, à l'occasion de la campagne électorale de 1995, elle a figuré parmi les thèmes que les divers candidats ont dû aborder. Une pression s'exerce donc sur la classe politique pour qu'elle consente à entrouvrir ses portes aux femmes qui forment désormais une masse critique parmi les adhérents des partis politiques[2]. Pression relayée par l'opinion publique qui souhaite que les femmes occupent des responsabilités politiques. D'après un sondage effectué en mai 1997 par la SOFRES pour le *Nouvel Observateur*, 84 % des Français seraient favora-

1. Je tiens à remercier tout particulièrement Françoise Gaspard, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, qui m'a communiqué des documents inédits ou à paraître sur les femmes candidates.

2. D'après les informations fournies par les partis eux-mêmes, elles seraient d'environ 40 % au PC, 30 % au PS, 30 % au RPR et 50 % au PR.

Revue française de science politique, vol. 47, n° 3-4, juin-août 1997, p. 454-461.
© 1997 Presses de la Fondation nationale des sciences politiques

bles à ce qu'une femme soit élue présidente de la République. Déjà, un sondage réalisé par l'IFOP pour l'*Express* du 6 juin 1996 montrait que 77 % de nos compatriotes étaient aussi favorables à ce que l'on « modifie la Constitution afin d'introduire la parité hommes-femmes comme principe général ».

Tableau 1. Femmes élues à l'Assemblée nationale depuis 1945

Élections	*Sièges*	*Femmes*	*%*
Quatrième République			
Octobre 1945	586	33	5,6
Juin 1946	586	30	5,1
Novembre 1946	618	42	6,8
Juin 1951	627	22	3,5
Janvier 1956	596	19	3,2
Cinquième République			
Novembre 1958	586	9	1,5
Novembre 1962	482	8	1,6
Mars 1967	487	10	2,0
Juin 1968	487	9	1,8
Mars 1973	490	8	1,6
Mars 1978	491	18	3,7
Juin 1981	491	26	5,3
Mars 1986	577	34	5,9
Juin 1988	577	33	5,7
Mars 1993	577	35	6,0
Juin 1997	577	63	10,9

Source : Jane Jenson, Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 369.

Tableau 2. Candidates aux élections législatives depuis 1958

	Candidates	*Nombre total de candidats*	*% de candidates*
1958	65	2 809	2,3
1962	55	2 172	2,5
1967	70	2 190	3,2
1968	75	2 265	3,3
1973	200	3 023	6,6
1978	706	4 266	16,5
1981	323	2 715	11,9
1986	1 680	6 804	24,7
1988	336	2 896	11,6
1993	1 017	5 250	19,4
1997	1 471	6 400	23

Source : Françoise Gaspard, « Les candidates aux élections législatives de 1997 », *Parité-infos*, juin 1997.

En 1997, le nombre de candidates a été plus élevé qu'il ne l'avait jamais été sous la Cinquième République, exception faite de 1986 (tableau 2). En 1997, en effet, on compte 23 % de candidates (contre 19,4 % en 1993, 11,6 % en 1988). En 1986, l'adoption du mode de scrutin proportionnel avait permis de faire figurer des femmes en nombre sur les listes (elles y furent alors à raison de 24,7 %) mais en si mauvaise place que 5,9 % seulement avaient été élues. 1997 marque donc un progrès, quoique tous les partis n'aient pas répondu à l'appel. Tous n'étaient pas préparés, il est vrai, à entendre le message des « paritaires ». Le Parti communiste avait de longue date une tradition consistant à présenter des femmes (ainsi que des jeunes et des ouvriers). En 1993, il en avait sélectionné 16,4 % (tableau 3). L'extrême gauche pratiquait aussi volontiers les candidatures féminines, d'autant plus facilement qu'elle n'avait guère de chances d'avoir d'élus (25 % de candidates en 1993). Les écologistes étaient aussi assez bien disposés envers les femmes. Mais le Parti socialiste n'en avait fait figurer que 8,7 % parmi ses candidates. Quant à l'UDF et au RPR, ils n'atteignaient même pas le seuil des 7 %, le Front national affichant pour sa part le chiffre de 11,9 %.

En 1997, la gauche accorde beaucoup plus largement ses investitures aux femmes (tableau 4). Leur part au sein des candidats s'élève dans toutes ses formations. La progression est de + 7,3 points dans les petits partis d'extrême gauche ; de + 10,4 points chez les communistes ; de + 19,1 points chez les socialistes ; de + 7,9 points chez les radicaux-socialistes. Les écologistes, toutes tendances confondues, présentent 27,7 % de

Tableau 3. Femmes candidates dans les diverses familles politiques au premier tour des élections législatives de 1993 (Chiffres concernant la France métropolitaine)

Nuance	*Codification du ministère de l'Intérieur*	*Femmes candidates*	*Hommes candidats*	*Total*	*% de femmes sur total*
Extrême gauche	EXG	127	380	507	25,0
Communistes	COM	91	464	555	16,4
Socialistes	SOC	47	492	539	8,7
Radicaux de gauche	RDG	2	31	33	6,1
Autres Majorité Présidentielle	MAJ	16	167	183	8,7
Génération écologie	GEC	50	211	261	19,2
Verts-écologistes	VEC	38	250	288	13,2
Régionalistes	REG	4	42	46	8,7
Divers	DIV	424	488	912	46,5
RPR	RPR	20	298	318	6,3
UDF	UDF	21	290	311	6,8
Divers droite	DVD	52	427	479	10,9
Front national	FRN	66	488	554	11,9
Divers extrême droite	EXD	45	108	153	29,4

Source : Françoise Gaspard, *Élections législatives mars 1993. Étude parité. Résultats,* Conseil national des femmes françaises, 1993, document ronéoté.

femmes contre 19,2 % en 1993 pour Génération-écologie et 13,2 % pour les Verts. Le RPR enregistre une progression de + 1,4 points, l'UDF de 2,1 points. Le Front national n'accroît sa proportion de candidates que de 0,2 points.

De fait, c'est le Parti socialiste qui s'est montré le plus sensible à la nécessité de concrétiser le droit d'éligibilité des femmes. Lors de la préparation de la Convention nationale du parti tenue le 14 octobre 1995, les adhérents du PS s'étaient prononcés à raison de 75 % pour l'inscription dans les statuts de leur formation « de l'objectif de parité hommes-femmes ». Le Conseil national du 21 septembre 1996 votera une mesure « historique » : la réservation de 165 circonscriptions à des femmes pour les élections législatives de 1998 [1]. Décision sur laquelle l'avis de Lionel Jospin a fortement pesé et qui s'est imposée non sans mal, contre l'avis de nombre d'hommes de l'appareil, qui soutenaient que le Parti socialiste allait perdre les élections à cause des femmes. De fait, il réussira à en faire présenter 133, soit 27,8 % du total des candidats du premier tour.

Ces femmes ont, dans leurs circonscriptions, fait progresser les scores du Parti socialiste, depuis 1993, dans des proportions voisines de celles des hommes (tableau 5). Les calculs effectués par Jérôme Jaffré pour *Le Monde* du 29 mai 1997 montrent que les hommes présentés par le Parti socialiste (349 circonscriptions) font progresser celui-ci de + 8,1 points et que les femmes lui apportent + 7,7 points (133 circonscriptions), mais, comme l'écrit le vice-président de la SOFRES, « à s'arrêter à ce stade, la statistique électorale serait un mensonge puisque les nouveaux candidats et les femmes héritant des circonscriptions les plus difficiles, il ne faut guère s'étonner de les voir recueillir des scores plus modestes ». Ces scores d'ailleurs s'élèvent notablement lorsque les femmes candidates sont des députées sortantes ou d'anciennes députées, d'anciennes candidates de 1993, ou de nouvelles candidates avec mandat. Les nouvelles candidates avec mandat font d'ailleurs mieux (+ 9,1 points) que l'ensemble des nouveaux candidats, hommes et femmes, avec mandat (+ 8,4 points). Et les nouvelles candidates sans mandat, avec une progression de + 7,2 points, n'ont rien à envier à l'ensemble des nouveaux candidats sans mandat, hommes et femmes (+ 7,1 points). Les électeurs n'ont donc pas pénalisé les candidates socialistes, y compris lorsqu'elles étaient de toutes nouvelles venues dans leur circonscription. Elles ont bénéficié de la mini-vague rose qui touchait l'ensemble du pays mais elles ont aussi représenté l'élément nouveau qui pouvait séduire certains électeurs.

Au deuxième tour 168 sur les 1 192 candidats soit 14,1 % sont restées en lice. Au terme du parcours, au soir du second tour, 63 femmes sont élues soit 10,9 %. La répartition par famille politique est à l'évidence très inégale, la gauche obtenant nettement plus de représentantes que la droite (tableau 6). Le Parti socialiste vient en tête avec 17,1 % d'élues, suivi par le Parti communiste (13,1 %). Ni le Mouvement des citoyens, ni le Parti

1. Pour un rappel historique des décisions du Parti socialiste, cf. *L'Hebdo des socialistes*, 7 mars 1997. Sur le questionnaire soumis aux adhérents, cf. *Vendredi*, 20 octobre 1995. A la question posée sur l'inscription dans les statuts de l'objectif de parité 75 % ont répondu oui, 11,6 % non et 13,4 % se sont abstenus. 66,4 % des 102 999 adhérents ont rempli le questionnaire.

Tableau 4. Femmes candidates dans les diverses familles politiques au premier tour des élections législatives de 1997 (Chiffres concernant la France métropolitaine)

Nuance	*Codification du ministère de l'Intérieur*	*Femmes candidates*	*Hommes candidats*	*Total*	*% de femmes sur total*
Extrême gauche	EXG	224	470	694	32,3
Communistes	PCF	144	393	537	26,8
Socialistes	PS	133	346	479	27,8
PRS	RDG	6	37	43	14,0
Divers gauche	DVG	86	364	450	19,1
Écologie		335	874	1 209	27,7
Divers		214	431	645	33,2
RPR	RPR	22	263	285	7,7
UDF	UDF	24	247	271	8,9
Divers droite	DVD	167	787	954	17,5
Front national	FN	67	488	555	12,1
Extrême droite	EXD	26	95	121	21,5

Source : Françoise Gaspard, article cité, *Parité-infos*, juin 1997.

Tableau 5. Résultats des femmes candidates socialistes en 1997 (en % des suffrages exprimés)

	Parti socialiste Lég. 1993	*Parti socialiste Lég. 1997*	*Écart 1997/1993*
Ensemble des candidates femmes du PS dans les 133 circonscriptions où elles sont présentes	16,5	24,1	+ 7,7
(Comparaison avec les candidats hommes dans les 349 circonscriptions où ils sont présents)	20,3	28,4	+ 8,1
Candidates femmes			
Députées sortantes ou anciennes députées	26,1	35,1	+ 8,9
Déjà candidates en 1993 sans avoir été députées	18,1	26,2	+ 8,1
Nouvelles candidates avec mandat	19,4	28,5	+ 9,1
Nouvelles candidates sans mandat	15,0	22,2	+ 7,2

Source : Jérôme Jaffré, « Le Parti socialiste entre renouvellement et féminisation », *Le Monde*, 29 mai 1997.

radical-socialiste n'ont d'élues. Chez les divers gauche on en compte une seule sur les huit députés. Les écologistes en ont trois parmi leurs huit représentants. L'UDF n'en a que 6,4 % et le RPR 3,6 %, chiffres à observer en ayant en tête la déclaration faite pendant la campagne par Jacques Chirac à propos des femmes : « Je m'engage personnellement à tout faire pour leur permettre de participer pleinement à la vie économique et

politique de la France»[1]. Aucune femme ne figure parmi les divers droite, le Mouvement pour la France ou le Front national.

On voit donc que, sur ces 63 femmes, 42 sont des socialistes soit 66,7 %. Le pari de Lionel Jospin a donc réussi ; un des éléments de la modernité de cette campagne – et sans doute l'un des rares – a été la féminisation, à petits pas, des élites politiques. La preuve a été apportée que des mesures volontaires peuvent forcer les barrages sans pour autant mettre à mal la démocratie, qu'il n'est pas impossible de trouver des candidates, et qu'elles peuvent, comme on l'a dit plus haut, obtenir d'aussi bons résultats que les hommes. Françoise Gaspard et Philippe Bataille, qui ont effectué une enquête auprès des candidates socialistes et ont obtenu le retour de 113 questionnaires, montrent tout d'abord que, si leur circonscription n'avait pas été «réservée à une femme», 50,4 % d'entre elles se seraient malgré tout présentées, 29,2 % ne seraient pas allées au combat et 20,4 % ne savent pas ce qu'elles auraient fait[2]. Ce qui signifie que la décision d'avoir «réservé» ces circonscriptions a suscité des candidatures féminines. Nombre de femmes qui auraient hésité à se présenter l'on fait parce qu'elles savaient que leur circonscription devait revenir à une femme. Par ailleurs, dans 38,1 % de ces circonscriptions, il y a même eu plusieurs candidates féminines. Quand une porte est ouverte, elles peuvent arriver en nombre. Y compris quand elles sont mères de famille. L'étude montre par exemple que 40 % d'entre elles ont des enfants de moins de 15 ans. Quant à la formation, elles n'en manquent pas. Françoise Gaspard et Philippe Bataille soulignent que plus de 80 % des candidates socialistes ont au moins le niveau bac + 2. 70 % sont d'ailleurs cadres supérieurs.

Ces candidates ont été bien accueillies par les électeurs, on l'a dit. Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler ce que ces derniers apprécient chez elles. D'après le sondage SOFRES cité plus haut, 68 % des Français estiment que «pour ce qui concerne la politique et par rapport aux hommes les femmes sont plus proches des gens», 64 % les jugent «plus combatives», 59 % considèrent qu'«elles ont plus le sens des réalités», 57 % enfin pensent qu'elles sont «plus ouvertes aux idées nouvelles». Dans un contexte de crise de la représentation, qui voit les électeurs déclarer à raison de 62 % d'entre eux que les hommes politiques ne se préoccupent pas des gens comme eux (SOFRES, septembre 1996) ou encore, pour 57 %, que ces hommes politiques ne sont pas à l'écoute de leurs concitoyens (BVA, mai 1997), l'arrivée de femmes, créditées d'une véritable proximité avec les gens pourrait aider à redonner une meilleure image de la politique. A condition bien sûr que les espérances ne soient pas trop vite déçues.

1. *Le Monde*, 8 mai 1997. Il s'agit du texte diffusé par quatorze quotidiens régionaux.

2. Cf. *Enquête sur les candidates aux élections législatives*, sous la direction de Philippe Bataille et Françoise Gaspard, avec l'assistance de Lidya Meschy et le concours de Frédéric Besnier, Sandra Frey, Sophie Petit et Anne Vallee, CADIS, 1997. Je remercie Françoise Gaspard qui m'a communiqué ce rapport intermédiaire portant sur la partie quantitative de l'enquête. Une phase qualitative doit suivre cette première exploration.

Tableau 6. Femmes élues en 1997 à l'Assemblée nationale selon les familles politiques

	Total d'élus	*Nombre* de femmes*	% **
Parti communiste	38	5	13,15
Mouvement des citoyens	7	0	
Parti socialiste	246	42	17,08
Parti radical-socialiste	13	0	
Divers gauche	8	1	
Écologistes	8	3	
UDF	109	7	6,42
RPR	139	5	3,60
Divers droite	7	0	
LDI-MPF	1	0	
Front national	1	0	

* Il s'agit des femmes élues à la date du 1er juin 1997. Nous ne tenons pas compte ici des modifications apportées par le départ de certaines députées pour le gouvernement et l'arrivée de suppléantes de ministres.
** Nous ne faisons pas figurer de pourcentages pour les groupes dont les effectifs sont trop réduits.

La composition du gouvernement de Lionel Jospin formé le 4 juin 1997 répond en tout cas à ce type d'attente. Sur 26 ministres, ministres délégués et secrétaires d'État, 8 sont des femmes, soit un pourcentage de 30,7 %. C'est un record pour la France. Le dernier était détenu par le premier gouvernement Juppé composé après l'élection présidentielle de 1995, qui comprenait 27,9 % de femmes (douze au total parmi lesquelles huit secrétaires d'État) mais rappelons que l'embellie avait été de courte durée puisque le second gouvernement Juppé, en date du 7 novembre 1995, ne comptait plus que 4 femmes sur les 32 ministres et secrétaires d'État, soit un pourcentage de 12,5 %. Le gouvernement Jospin innove également en ce sens qu'il confie aux femmes des portefeuilles extrêmement importants. Deux d'entre elles viennent d'ailleurs en tête dans l'ordre protocolaire : il s'agit de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et d'Élisabeth Guigou, garde des Sceaux. Au total, cinq d'entre elles sont ministres, une autre est ministre déléguée et les deux dernières sont secrétaires d'État[1]. La décision de Lionel Jospin de féminiser les élites politiques socialistes s'est donc appliquée avec la plus grande cohérence puisqu'elle a infléchi l'image même offerte par les sommets de l'État. Cette dynamique ne s'est pas arrêtée avec la campagne électorale. En conformité avec les promesses formulées en mai 1997, Lionel Jospin, dans son discours de politique générale du 19 juin a annoncé « une révision de la Constitution, afin

1. Compte tenu du départ de quelques femmes députées pour le gouvernement et de l'arrivée de quelques suppléantes, le pourcentage de femmes siégeant à l'Assemblée nationale varie très légèrement. Au PC qui perd une femme, il est de 10,5 % (4 femmes sur 38 députés), au PS il descend à 16,3 % (40 femmes sur 246 députés). Les écologistes sont désormais 7 dont 2 femmes. Au total 59 femmes sur 577 députés s'apprêtent à siéger à l'Assemblée nationale, soit 10,2 %. D'après *Le Monde*, 6 juin 1997.

d'y inscrire l'objectif de la parité entre les femmes et les hommes»[1]. Ce qui a conduit Jacques Chirac à déclarer le 14 juillet: «Si rien ne peut être fait sans passer par une indication constitutionnelle, je dois dire que je me ferai à cette idée»[2].

Janine Mossuz-Lavau est directrice de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) de la Fondation nationale des sciences politiques. Elle est l'auteur de *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Paris, Payot, 1991; *Les Français et la politique. Enquête sur une crise*, Paris, Odile Jacob, 1994. Elle a publié récemment, avec Anne de Kervasdoué, *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Paris, Odile Jacob, 1997. Ses thèmes de recherche portent actuellement sur les femmes et la politique et sur le peuple de gauche (CEVIPOF, Maison des sciences de l'homme, 54 Boulevard Raspail, 75006 Paris).

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Au terme des élections législatives de 1997, la France compte désormais 10,9 % de femmes parmi ses députés, record absolu qui les laisse malgré tout à l'avant-dernier rang de l'Union européenne. Ce chiffre provient tout particulièrement des efforts consentis par le Parti socialiste qui, sensible à la pression du mouvement en faveur de la parité, a présenté 27,8 % de candidates qui ont amélioré le score du PS tout autant que les hommes candidats.

As a result of the 1997 parliamentary elections, France counts 10.9 % women members of the National Assembly, a record level which nevertheless leaves France in the next-to-last position in the European Union. The high figure results mainly from the efforts of the Socialist Party which, responding to the pressure of the movement for parity, presented 27.8 % women candidates, who improved the Socialist Party's score as much as male candidates.

1. *Le Monde*, 21 juin 1997.
2. *Ibid.*, 16 juillet 1997.